



www.genets-anglet.com

ACADEMIE DE FOOTBALL DES GENÊTS D'ANGLET

Charte Parents

Consultable sur notre site internet : www.genets-anglet.fr

- Charte Entraîneur et / ou Educateur
- Charte Joueur
- Charte Parents

STADE CHOISY - 29 rue de Hausquette - 64600 ANGLET
T. 05 59 63 08 85 - contact@genets-anglet.fr

N° Affiliation 505788
N° Agrément 08S051



Prendre obligatoirement connaissance de la Charte Joueur

CADRE GLOBAL



- Vous nous confiez votre enfant pour qu'il prenne du plaisir en attachant de l'importance uniquement au jeu et aux progrès à accomplir pour sa formation. Tous nos éducateurs sont diplômés ou en cours de formation, laissez-les mettre vos enfants dans les meilleures conditions pour progresser en n'intervenant pas dans le domaine technique.
- Encourager les joueurs en évitant de donner des conseils technico-tactiques et en évitant les critiques négatives qui ont tendance à inhiber vos enfants.
- Respecter les choix des entraîneurs (choix de poste, choix de joueur, choix du système de jeu), ne pas communiquer avec l'entraîneur pendant les séances d'entraînements et les matchs.
- Véhiculer un esprit convivial avant, pendant et après les matchs pour nos joueurs, les arbitres, les adversaires et leurs parents et faire preuve d'humilité dans la victoire comme dans la défaite. Les résultats doivent être le fruit du travail et le contenu d'un match est bien plus important que le résultat que ce soit à l'école de foot, en pré formation ou formation.

INFRASTRUCTURES



- Les Parents ne sont pas autorisés sur le terrain, à l'entraînement comme en match, les personnes présentes sur le terrain doivent posséder une licence du club.
- Les vestiaires ne sont pas accessibles aux parents, sauf pour l'Ecole de Foot. Ce lieu est strictement réservé pour les joueurs, dirigeants, entraîneurs et autres membres du club ayant une licence.
- Tous les parents sont chaleureusement conviés lors des séances d'entraînements et des matchs que ce soit au club house et la buvette du club, les espaces et les tribunes prévues pour le public.



ENGAGEMENTS



- Faire porter les tenues du club à votre enfant aux entraînements comme pour les matchs.
- Pour un joueur il n'est pas souhaitable qu'il soit puni d'entraînements et/ou de matchs par ses parents. Il est cependant souhaité de rencontrer les responsables d'équipes pour trouver une solution à une éventuelle sanction
- Un calendrier vous sera remis avec tout le programme de la saison - entraînements et matchs
- Seul le staff technique décide dans quelle équipe le joueur va jouer le week-end.

ABSENCE



- Le joueur se doit de prévenir son entraîneur ou dirigeant pour toute absence, retard ou indisponibilité au moins 24 heures à l'avance pour les matchs et avant midi les jours d'entraînements.
- Un calendrier des compétitions sera distribué en début de saison. Il serait souhaitable de planifier les vacances familiales en dehors des dates de compétition.

PROTOCOLE RENDEZ-VOUS



- En cas de problème sportif ou autre faire la démarche suivante par ordre chronologique :
 - 1^{ère} demande d'un rendez-vous avec le coach ou membre du staff concerné
 - 2^{ème} demande d'un rendez-vous avec le responsable technique de la catégorieCes derniers feront toujours remonter ces problèmes s'il y a lieu d'être au Directeur Sportif.
- Le club ne peut être tenu responsable des différends pouvant exister entre les parents ou les enfants en dehors du cadre de notre club.



www.genets-anglet.com

DISCIPLINE



- Tout manquement à l'éthique sportive, comportement anormal pendant les entraînements ou matchs pourra entraîner des mesures disciplinaires temporaires ou définitives du club (non-respect des installations, comportement violent, irrespect envers un partenaire ou un dirigeant...)

COMMUNICATION



- WhatsApp est un moyen de communication que nous utilisons pour faciliter l'information des convocations, lieu de rendez-vous, covoiturage, modification de séance d'entraînement et autres. Les commentaires à caractère privé doivent être rédigés en message PRIVÉ svp.

MANIFESTATIONS

- Le joueur se doit d'être présent lors des rencontres officielles organisées par le club (réception d'après match, assemblée générale, plaquette, remise de trophée etc....)
- La participation des joueurs et membres de sa famille aux manifestations organisées par le club est vivement souhaitée par l'ensemble des dirigeants